

pagné des Mémoires que le Roi de Prusse & le Prince Evêque de Liege, ont fait remettre à S. M. I. Mais ces différends n'ont pas été agités à la Diette, puisqu'ils ne subsistent plus, ayant été terminés à *Berlin* à la satisfaction réciproque, & au moyen de deux sommes, l'une de 60. mille florins d'Allemagne payée à Sa Majesté Prussienne, pour liquider une prétention qu'Elle formoit à la charge du Pays de Liege depuis l'année 1690. ; l'autre de deux cens mille mêmes florins, pour que la Terre de *Herstal* soit en entiere, & demeure pour toujours incorporée à la Principauté de Liege. Cette dernière somme, comme la première, ont été remises par les Etats de Liege au Commandant Général des Troupes Prussiennes qui étoient entrées dans leur Pays, outre les vingt mille écus qui lui furent payés le 27. Septembre; & par cette Convention signée à *Berlin* par les Députés du Prince Evêque, & exécutée ensuite, l'affaire de *Herstal* qui a fait beaucoup de bruit, se trouve composée; & les Troupes Prussiennes, après un séjour de six semaines sur le territoire de Liege, s'en sont retirées le 24. Octobre.

*Mort de
l'Empereur.*

II. On a mis encore plusieurs fois en délibération au Palais Imperial les affaires générales de l'Europe, avec la réduction des Troupes de l'Empereur, & il paroïssoit qu'on n'étoit plus fort éloigné d'exécuter le projet de cette réduction, lors du coup accablant dont la Cour a été frappée, par la mort inopinée du Chef Auguste de l'Empire le Sérénissime & très-Puissant Prince Charles VI. Empereur des Romains, Roi d'Espagne, de Hongrie, de Bohême &c. Archiduc d'Autriche &c. décédé au Palais de la Favorite la nuit du 19. au 20 Octobre entre deux & trois heures, dans la 56^{me}.